

# L'AGEFI

QUOTIDIEN DE L'AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE À GENÈVE

Chronique de Bruno Bertez  
**Pour en finir  
 avec la rhétorique  
 anti-vieux** PAGE 18



<b>SMI 8056.71</b>	<b>DOW JONES 17949.37</b>
8100	18000
8070	17960
8040	17920
8010	17880
<b>-0.35%</b>	<b>+0.11% - Clos hier</b>

APRÈS DES ANNÉES DE RÉTICENCES

## Le cloud décolle dans la finance

PAGE 3

## ACQUISITION DE GEKA PAR SULZER Les complémentarités en plein

PAGE 6

## LESHOP SUR LE PREMIER SEMESTRE 2016 Ventes proches de 100 millions

PAGE 4

## SGS À GENÈVE (INSPECTION-CERTIFICATION) Importante acquisition à Taïwan

PAGE 5

## CAUTIONNEMENT DE GARANTIES DE LOYER Aduno reprend SmartCaution

PAGE 6

## LOGEMENTS D'UTILITÉ PUBLIQUE À GENÈVE L'expansion du parc administré

PAGE 6

## THÈME D'INVESTISSEMENT BLOCKCHAIN Pas suffisamment mature

PAGE 10

## LA CHRONIQUE DE FRANÇOIS CHRISTEN Le Grand Bleu obligataire

PAGE 11

## Nouveaux profils de l'emploi à deux têtes



**ISABELLE FLOUCK.** Coach en carrière et convaincue que le job sharing concentre surtout des malentendus. Principaux obstacles actuellement: les services de RH.

Pour Isabelle Flouck, créatrice et coach de l'ICarrière à Nyon, le job sharing se situe entre la structure classique d'emploi au sein d'une entreprise, et l'organisation souple et flexible d'une start-up. Il peut être ainsi vu comme un tremplin pour la génération Y. Comme une passerelle intergénérationnelle ou encore comme un moyen de conserver un emploi qualifié à temps partiel ou une réinsertion professionnelle. Pour une femme comme pour un homme.

Les principaux freins à la mise en place de ces couples professionnels résident au sein des départements ressources humaines, qui craignent la complexité des démarches administratives, légales et organisationnelles. La réalité repose, en effet, sur un changement de mentalité et de culture d'entreprise, qui ressemblerait plus à un pool de compétences à inventer et à décliner dans l'entreprise. Forte de vingt ans d'expérience dans le coaching RH, Isabelle Flouck insiste sur la définition à donner au job sharing, qui fait peur et qui est généralement associé à deux temps partiels côte à côte. A tort. «Il s'agit d'un emploi à deux têtes, avec un seul cahier des charges, partagé par deux personnes, libres, autonomes, qui se répartissent le travail en bonne entente», explique cette gestionnaire de carrière, qui accompagne cinq couples professionnels. **PAGE 5**

# Les hôteliers ne sont pas opposés à des dispositions communes

**AIRBNB.** La régulation minimale du phénomène en Suisse passe par les communes et/ou les cantons. Marge d'amélioration.

TIAGO PIRES

La plateforme communautaire américaine de location et réservation de logements Airbnb, dont le succès spectaculaire ne se dément pas, se heurte à un durcissement des dispositions législatives en Europe. De grandes villes comme Berlin et Paris ont verrouillé leurs réglementations. Les régions limitrophes de la Suisse mettent aussi en place un cadre plus strict contre Airbnb (ou d'autres modèles comparables), mais la Suisse n'a pas de position claire à l'échelle fédérale.

L'autonomie des cantons et des communes prévaut en matière de logement et de taxes de séjours. En concertation avec l'Association romande des Hôteliers, les cantons francophones connaissent des situations diverses. Le directeur Philippe Thuner demande entre autres des contrôles approfondis des loueurs et une récolte des taxes de séjour.

Le canton de Neuchâtel a déjà statué. A Fribourg, une révision de la loi est actuellement en discussion. Dans le canton de Vaud, le cadre législatif est plus complexe

parce que la taxe de séjour est une compétence communale. Seules quelques communes l'ont imposée à ce jour.

Depuis 2014 déjà, la région de Montreux le fait systématiquement, sur le même modèle que Berne. Philippe Thuner demande une standardisation de ce processus en mettant en avant les accords conclus entre la mairie de Paris et Airbnb. Une modification de la loi est actuellement en discussion pour éviter les interprétations et les confusions d'application. Exigence importante, tant la demande est croissante. Et

la concurrence de plus en plus dure. Du côté de Genève, l'Association suisse des locataires (Asloca) s'inquiète de l'importance apparemment démesurée du phénomène. Nombre de logements en location sont retirés du marché dans le but de devenir des chambres d'hôtes.

Carlo Sommaruga, secrétaire général de l'Asloca, s'inquiétait récemment de l'affectation des logements à des buts de loisirs essentiellement dans les centres urbains ou d'autres régions attractives. Là où sévit précisément la pénurie de logements. **PAGE 7**

## La solvabilité stable des banques suisses

Perspectives rassurantes pour 32 des 34 banques notées par le Swiss Rating Guide. Malgré nombre de points négatifs.

Malgré nombre de défis et de points négatifs, les banques suisses sont dans l'ensemble en bonne condition. Elles sont confrontées à relativement peu de crédits problématiques. A la faveur d'un secteur immobilier encore solide, ainsi que l'a souligné Roman Sorg, analyste à la Banque Cantonale de Zurich (BCZ), lors de la présentation aux investisseurs, vendredi à Zurich, de la dernière édition du Swiss Rating Guide. Sur les 34 établissements bancaires évalués par la BCZ, les perspectives sont jugées stables pour 32 d'entre elles. D'autant que les nouvelles exigences réglementaires tendent à améliorer des niveaux

de dotation en capital déjà favorables. D'autant que, dans le contexte de la poursuite de l'internationalisation et du virage numérique pris par le secteur, la mutation en cours recèle aussi des opportunités. Aiguillée par le contexte de taux bas voire négatif, la pression sur les marges ne va pourtant pas se démentir. Avec pour corollaire une nouvelle consolidation du secteur. Si ce mouvement a déjà réduit le nombre d'établissements de 350 à 270 en 15 ans, le spécialiste prend à son compte le scénario d'une nouvelle réduction de l'univers d'une centaine d'établissements dans les prochaines années. **PAGE 3**

## Premier vrai signe de mécontentement

**GATEGROUP.** Le résultat intermédiaire de l'OPA du groupe chinois HNA montre qu'il n'y a pas d'unanimité.

STÉPHANE GACHET

L'actionnariat donne des signes de division sérieuse pour la première fois depuis l'offre publique amicale du chinois HNA sur le zurichois Gategroup. Ce mécontentement, traduits dans le résultat mitigé de l'OPA avant prolongation (61%, pas au niveau des 67% minimum) ne devrait toutefois pas suffire à faire obstruction à la transaction. Jusqu'à présent, les investisseurs ont fait corps avec la décision du management de soutenir la proposition du groupe HNA, à l'exception notable du pool RBR Capital et Cognoly Advisors, qui ont toujours défendu le potentiel de



**ANDREAS SCHMID.** Le conseil a toujours soutenu la vente.

l'ex-filiale catering de Swissair, sans obtenir le moindre soutien des grands actionnaires. L'argument du prix (100 francs contre les 53 offerts) semble tout de même avoir été entendu. **PAGE 4**

# Pour une relance de Switcher

**ROBIN CORNELIUS.** Le créateur de la marque et entreprise mythique aujourd'hui en faillite (Lausanne) précise sa position.

JOHAN FRIEDLI

Robin Cornelius, créateur en 1981 de la marque et de l'entreprise Switcher, au Mont-sur-Lausanne, qui l'a vendue dans les années 2000 en restant actionnaire minoritaire de la holding, n'est pas concerné directement par la faillite. Mais indirectement, sentimentalement. Cornelius pense qu'une nouvelle épousée dans la mode labellisée responsabilité sociale et environnementale est possible en Suisse sur de nouvelles bases. Les fournisseurs historiques de Switcher, qui ont été progressivement écartés par les action-

naires indiens, seraient certainement prêts selon lui à s'engager. Cela passerait par un nouveau modèle, avec davantage de transparence, un système exemplaire de traçabilité. Robin Cornelius pense que ces fournisseurs devraient d'ailleurs faire partie de l'actionnariat.

Il serait important également que les capitaux redeviennent suisses et que la marque soit détenue par une fondation par exemple. Pour qu'elle ne puisse pas être vendue. Tout en laissant les actionnaires libres des autres décisions. Dans les circonstances actuelles, les obstacles seraient toutefois nombreux. Aucun accord ne

semble avoir été trouvé dans la procédure de faillite. La marque appartient en plus à un trust basé à Singapour.

Ce n'est pourtant pas l'esprit Switcher qui est en faillite, affirme Robin Cornelius, mais une entreprise qui a mal tourné.

Il imagine un nouveau circuit à succès où tous les intervenants seraient concernés et partenaires. Lui-même ne serait ni actionnaire ni administrateur, ce qui lui donnerait la légitimité d'être tout simplement... consultant. Si nécessaire. **PAGE 4**

Deutsche Asset Management  
 www.DeutscheFunds.ch  
 Passion to Perform

